

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 16/12/2024 - 176348 - 2018 B 16802 - 840 857 387 - 1Screen Management

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations financières (2)</b>					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	150 000		150 000	150 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>Total II</b>	150 000		150 000	150 000	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	<b>Créances (3)</b>				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	60 759		60 759	60 777	
Charges constatées d'avance (3)					
<b>Total III</b>	60 759		60 759	60 777	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	210 759		210 759	210 777	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/202112	Exercice N-1 31/12/2020 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : )	44 911	44 911
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	105 089	105 089
	Ecarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserve légale		
	Réerves statutaires ou contractuelles		
	Réerves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau	16 784-	12 926-	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>5 643-</b>	<b>3 858-</b>	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total I</b>	<b>127 574</b>	<b>133 217</b>	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total II</b>			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total III</b>		
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	75 505	70 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Dettes d'exploitation</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 680	7 560	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total IV</b>	<b>83 185</b>	<b>77 560</b>
	Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>210 759</b>	<b>210 777</b>	

(1) Dont à moins d'un an

83 185

77 560

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	
	France	Exportation	Total		
<b>Produits d'exploitation (1)</b>					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services					
<b>Chiffre d'affaires NET</b>					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits					
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>					
<b>Charges d'exploitation (2)</b>					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			5 643	3 858	
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			5 643	3 858	
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			5 643-	3 858-	
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>		
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>		
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	5 643-	3 858-
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>Total VII</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>Total VIII</b>		
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	5 643	3 858
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	5 643-	3 858-

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
 : Redevance de crédit bail immobilier  
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées  
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



## DETAIL BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice N</b> 31/12/202112	<b>Exercice N-1</b> 31/12/2020 12
CAPITAL	44 911	44 911
10100000 CAPITAL SOCIAL	44 911	44 911
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	105 089	105 089
10410000 PRIME D'EMISSION	105 089	105 089
REPORT A NOUVEAU	16 784-	12 926-
11900000 R.A.N.	16 784-	12 926-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	5 643-	3 858-
<b>Total I</b>	<b>127 574</b>	<b>133 217</b>
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	75 505	70 000
45100000 CD PRIVATE EQUITY	70 000	70 000
45102000 SAS 1SCREEN	5 505	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 680	7 560
40810000 FOURNISSEURS A PAYER	7 680	7 560
<b>Total IV</b>	<b>83 185</b>	<b>77 560</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>210 759</b>	<b>210 777</b>

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/202112	Exercice N-1 31/12/2020 12
<b>Chiffre d'affaires NET</b>		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	5 643	3 858
61600000 ASSURANCE	1 515	
62260000 HONORAIRES	3 840	3 840
62270000 FRAIS D'ACTES	270	
62750000 FRAIS BANCAIRES	18	18
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	5 643	3 858
<b>Résultat d'exploitation</b>	5 643-	3 858-
<b>Résultat courant avant impôts</b>	5 643-	3 858-
<b>Total des produits</b>		
<b>Total des charges</b>	5 643	3 858
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	5 643-	3 858-

**1 SCREEN MANAGEMENT**  
Société par actions simplifiée au capital de 44.911 euros  
22, rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris  
RCS Paris 840 857 387

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

(...)

**TROISIEME RESOLUTION : Affectation du résultat**

---

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice, décide d'affecter la perte de l'exercice clos au 31 décembre 2021, soit la somme de (5.643 €), de la manière suivante :

- Compte « report à nouveau » avant affectation : ..... (16.784 €)
- Affectation du déficit de l'exercice au compte « report à nouveau »..... (5.643 €)
- Compte « report à nouveau » après affectation : ..... (22.427 €)

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte du fait que la Société n'a distribué aucun dividende depuis son immatriculation le 4 juillet 2018, l'exercice 2021 constituant son quatrième exercice.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.*

(...)

**SIXIEME RESOLUTION : Pouvoirs en vue des formalités**

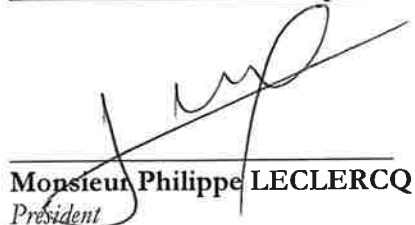
---

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en conséquence de l'adoption des décisions qui précèdent.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.*

(...)

**Extrait certifié conforme par :**

  
Monsieur Philippe LECLERCQ  
Président





EXPERTS EN INTELLIGENCE FINANCIÈRE

64, rue La Boétie  
75008 Paris  
Tél. 01 56 59 19 99  
Fax 01 56 59 19 98  
cofigex@cofigex.com  
www.cofigex.com

## **1SCREEN MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 44.911 euros

Siège social : 22, rue du 4 Septembre  
75002 PARIS

840 857 387 RCS PARIS

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

## 1SCREEN MANAGEMENT

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société 1SCREEN MANAGEMENT,

#### Opinion

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1SCREEN MANAGEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

---

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons

que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société détient des titres de participation tels que décrits dans la note « Liste des filiales et participations » de l'annexe. La note « Titres immobilisés » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités d'évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier l'approche retenue par la société, sur la base des informations disponibles, et à vérifier que l'annexe donne une information appropriée.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre

d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 juin 2022

**COFIGEX**

**Frédéric DURAND**  
Commissaire aux Comptes